

Le retour des grands féodaux : la montée en puissance des présidents de région

Analyse

Devenues collectivités locales en 1986, les régions redécoupées il y a six ans sont montées en puissance. Les présidents de conseils régionaux, dont plusieurs nourrissent des ambitions présidentielles, ont profité de la crise sanitaire pour réaffirmer leur rôle.

- Laurent de Boissieu et Bernard Gorce, le 31/05/2021 à 10:09 Modifié le 31/05/2021 à 12:13



Valérie Pécresse et Xavier Bertrand au rassemblement du collectif Agissons pour Sarah Halimi, à Paris, le 25 avril. Julien Muguet/Hans Lucas

Lorsqu'elle a été reçue en 2017 par le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, l'association Régions de France était venue avec un paquet de revendications. Classiques, pour la plupart, dans les relations entre l'État et les collectivités locales : davantage d'autonomie financière et de compétences. Mais l'une d'entre elles était plus originale : l'attribution du titre de « gouverneur » aux présidents de conseils régionaux.

Cette revendication, calquée sur les gouverneurs des États américains, symbolisait un changement de perspective. Sans aller jusqu'au fédéralisme, le mouvement de décentralisation engagé en 1982 a remis en cause l'effort ancien de centralisation face aux féodalités.

La révélation de la crise sanitaire

Devenues collectivités locales en 1986, les régions ont ainsi connu depuis six ans une montée en puissance. Institutionnellement, François Hollande leur a transféré en 2015 de nouvelles compétences (loi Notre – nouvelle organisation territoriale de la République) et a redessiné leurs contours. Cette réduction de 21 à 12 régions continentales a renforcé leur influence. En comparaison de la centaine de présidents de conseils départementaux, les présidents de conseils régionaux forment une équipe capable de se mobiliser facilement et de s'imposer comme interlocuteur incontournable de l'exécutif.

Politiquement, la crise sanitaire a récemment permis aux présidents de région d'occuper le devant de la scène. Parmi les plus actifs, Jean Rottner (LR), dans le Grand Est précocement touché par la pandémie, et médecin de profession. Pendant quelques soirées, il est même allé renforcer les équipes du Samu. Le duo formé en Provence-Alpes-Côte d'Azur par Renaud Muselier (LR), également médecin, et Christian Estrosi (LR), maire de Nice, s'est aussi illustré pendant la crise.

« Ce fut un succès en termes de communication personnelle, les présidents de région mettant en avant leur efficacité et leur agilité face à l'État, analyse Benjamin Morel, docteur en science politique et directeur des études de l'Institut Rousseau. Dans une forme d'héroïsation, on en a vu déclarer dans des Ehpad qu'ils allaient vacciner tout le monde, alors que ces établissements ne relèvent pas de leur compétence et que les laboratoires ne vendent les vaccins qu'aux États. Mais ça a fonctionné auprès du grand public. »

La victoire de la bataille des masques

Les régions ont en revanche bien gagné la bataille des masques chirurgicaux, ne manquant pas de le faire savoir à l'opinion en apposant leur logo. En raison de commandes moins importantes, elles ont eu plus facilement accès à ce marché vite saturé que l'État, soucieux d'une stratégie sanitaire nationale.

Spécialiste de l'organisation territoriale, Patrick Le Lidec identifie par ailleurs une différence d'approche : *« L'État s'est forgé une culture de contrôle des dépenses. On l'a vu avec les Agences régionales de santé (ARS), mises en place pour rationaliser l'offre de soin, qui n'étaient pas prêtes à une gestion de crise. En revanche, les régions ont eu beaucoup plus de facilité à dépenser »*, décrypte cet autre docteur en science politique.

« Les députés s'effacent du paysage »

Avec la fin du cumul entre un mandat parlementaire et une fonction exécutive locale, ce sont en outre les présidents de métropole et ceux de région qui incarnent désormais l'homme politique à la fois enraciné localement et d'envergure nationale.

En remplacement des anciennes figures du « député et maire » ou du sénateur et président de conseil général. « *Cela a provoqué une dichotomie entre les stratégies politiques nationale et locale, comme l'illustre l'alliance de Renaud Muselier avec LREM, contre l'avis de la direction nationale de LR* », reprend Benjamin Morel.

Par conséquent, des personnalités nationales ont choisi de quitter l'Assemblée nationale pour l'exécutif d'une région : après le président de la République, ce sont eux qui interviennent le plus dans la vie des Français. Pas moins de trois présidentiables de droite sont concernés : Xavier Bertrand (Hauts-de-France), Valérie Pécresse (Île-de-France) et Laurent Wauquiez (Auvergne-Rhône-Alpes).

Seul Bruno Retailleau (Pays de la Loire) a préféré laisser sa place afin de conserver la présidence du groupe LR au Sénat. « *Les Français voient bien que les choses se jouent maintenant au niveau de la région. Quand je me déplace sur le terrain, les députés s'effacent du paysage* », pointe l'ancien ministre Hervé Morin (Normandie), président du parti Le Nouveau Centre-Les centristes et député durant une quinzaine d'années.

Les ducs d'Aquitaine et les ducs de Bourgogne

« *Les grandes régions n'ont pas renforcé la surface politique de leurs présidents* », rappelle Bruno Jeanbart, vice-président de l'institut OpinionWay. « *Ont une notoriété ceux qui étaient déjà des figures de la vie politique nationale. Les autres demeurent inconnus.* » Si, en janvier, 58 % des Normands savaient qu'Hervé Morin était leur président de région, il n'en va pas de même pour tous ses homologues (1). François Bonneau (PS), en Centre-Val de Loire, n'est identifié que par 32 % de ses administrés. Hormis Carole Delga (PS, Occitanie, 58 %), ce sont les personnalités nationales qui se démarquent : Laurent Wauquiez (76 %), Valérie Pécresse (58 %), Xavier Bertrand (55 %).

« *Il y a deux sortes de grands féodaux*, expose Benjamin Morel. *Il y a les ducs d'Aquitaine, sans ambition nationale et qui aspirent à une grande autonomie afin de gérer loin du regard de Paris. C'est justement le cas d'Alain Rousset en Nouvelle-Aquitaine. Et il y a les ducs de Bourgogne, qui veulent être roi à la place du roi et pour qui la région est une place forte dans la perspective de la présidentielle.* »

Les limites des grandes régions

Quelle que soit la motivation, pour atteindre une dimension supérieure, les présidents de région aspirent à de nouveaux transferts de compétence. « *La santé, l'emploi, les ports maritimes* », énumère Hervé Morin. Ce dernier pointe aussi la complexité des « *compétences croisées* », qui font que l'État garde des « *bouts de financement* » dans divers secteurs. Difficile pour l'opinion publique, dans ces conditions, d'identifier clairement le rôle de la collectivité.

Le bilan des grandes régions offre, il est vrai, un tableau très contrasté. À l'instar de la Normandie, certaines ont vite trouvé leurs marques. Patrick Le Lidec souligne toutefois que les « *régions XXL* » ont rencontré deux handicaps. D'abord, l'essentiel de leur énergie a été absorbé par de fastidieuses réorganisations administratives.

Dans le Grand Est, Jean Rottner reconnaît que cela a pris trois ans. « *On a mouillé la chemise mais on y est arrivés. Le mandat qui vient sera davantage tourné vers la construction d'un projet commun.* »

Des acteurs modestes sur le plan économique

Ensuite, certaines recompositions territoriales imposées d'en haut n'ont pas permis aux nouvelles entités de trouver leur cohésion. Si l'unité de ce Grand Est est contestée par la très forte identité alsacienne, Jean Rottner l'assume pleinement. « *Qui imaginerait qu'on se lance dans une nouvelle réforme territoriale ? La crise a agi comme un catalyseur de cohésion et cette grande région transfrontalière tournée vers l'Europe est un formidable atout pour le XXI^e siècle !* »

Enfin, sur le plan économique, les régions restent des acteurs modestes, même si les plans de relance en réponse à la crise sanitaire ont été négociés entre elles et l'État. En 2018, leurs dépenses d'investissements s'élevaient à 10 milliards d'euros, à peine plus que celles des départements (9 milliards) et nettement moins que les communes ou regroupements de communes (31 milliards). La montée en puissance des régions n'est sans doute pas terminée.

(1) Sondage OpinionWay pour *Les Échos* et Radio Classique réalisé du 22 au 26 janvier 2021, auprès d'un échantillon représentatif de 5 073 personnes inscrites sur les listes électorales.